

AIDES À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX



Cible

Logements locatifs sociaux familiaux neufs



Bénéficiaires

Opérateurs de logements sociaux



Conditions d'éligibilité

Logement locatif social PLUS ou PLAI
Pour les logements sociaux en VEFA, le prix encadré est fixé à **2 050€ / M²** de SHAB hors taxes et hors places de stationnement.



Montant de l'aide

6 forfaits cumulables :

- **30€ / M²** de surface utile appliqués à tout logement PLUS ou PLAI,
- **30€ / M²** de surface utile appliqués à tout logement PLUS ou PLAI produit par un organisme disposant, à l'agrément de l'opération, d'une agence de gestion locative située sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole, permettant une gestion de proximité avec les futurs locataires,
- **20 ou 35€ / M²** de surface utile appliqués à tout logement neuf PLUS ou PLAI répondant au niveau de performance RT 2012 - 10% ou RT 2012 - 20% niveau effinergie,
- **25€ / M²** de surface utile appliqués à tout logement neuf PLUS ou PLAI produit en zone 3, visant à compenser les écarts de loyers entre les zones appliquées au logement social,
- **35€ / M²** de surface utile appliqués à toute opération de logement neuf PLUS ou PLAI nécessitant par l'opérateur social des travaux de remise en état préalable du sol (*à l'exclusion des logements acquis par Vefa*) lorsqu'ils n'ont pas pu être réalisés par le propriétaire vendeur du terrain.
- **20€ / M²** de surface utile appliqués à tout PLAI dans les opérations de logements locatifs sociaux familiaux répondant aux orientations de mixité sociale du PLH 2017-2022.

Montant moyen de l'aide : 5 700€
par logement

En complément, les aides à la pierre de l'État, déléguées à la Métropole, peuvent être mobilisées pour les logements PLAI.



Cible

Logements locatifs sociaux acquis et améliorés dans l'ancien



Bénéficiaires

Opérateurs de logements sociaux



Conditions d'éligibilité

Logement locatif social PLUS ou PLAI



Montant de l'aide

3 forfaits cumulables :

- **30€ / M²** de surface utile appliqués à tout logement PLUS ou PLAI,
- **30€ / M²** de surface utile appliqués à tout logement PLUS ou PLAI produit par un organisme disposant, à l'agrément de l'opération, d'une agence de gestion locative située sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole, permettant une gestion de proximité avec les futurs locataires,
- **75€ / M²** de surface utile appliqués à tout logement PLUS ou PLAI nécessitant des travaux de réhabilitation (*au moins 300 €/m² de surface utile*)

Montant moyen de l'aide : 7 400€
par logement

En complément, les aides à la pierre de l'Etat, déléguées à la Métropole, peuvent être mobilisées pour les logements PLAI.